

Les objectifs et les instruments de la redistribution des revenus

Redistribution des revenus

- Consiste à prélever une partie des revenus primaires de certains agents économiques et à les transférer vers d'autres agents en fonction de considérations sociales
- Les principaux prélèvements (obligatoires) sont les impôts et les cotisations sociales
- Les principaux transferts sont les prestations sociales et les consommations collectives

Objectifs

- **Lutte contre les inégalités (logique de solidarité)**
 - La répartition primaire telle qu'elle est réalisée par le marché comporte des inégalités
 - Pour corriger ces inégalités, l'Etat met en place un transfert des ressources des hauts revenus vers les bas revenus
 - Cette REDISTRIBUTION VERTICALE s'appuie sur une logique d'assistance aux personnes dont les ressources sont insuffisantes
 - Les financeurs sont les contribuables
 - Les bénéficiaires sont les personnes dont les ressources sont insuffisantes
- **Protection contre les risques sociaux (logique d'assurance)**
 - Le risque social est un événement qui intervient indépendamment de la volonté des individus et qui occasionne une perte de revenu : maladie, vieillesse, chômage...
 - Cette REDISTRIBUTION HORIZONTALE s'appuie sur une logique d'assurance dont les cotisations sont calculées en fonction des revenus
 - Les cotisants sont les salariés, les employeurs et les travailleurs indépendants
 - Les bénéficiaires sont les personnes touchées par les risques assurés : chômeurs, malades et retraités
- **Soutien à la croissance (logique de régulation)**
 - Lorsque l'Etat diminue les prélèvements obligatoires, il augmente d'autant le pouvoir d'achat des ménages et donc leur consommation
 - Réciproquement, si les prélèvements augmentent, le pouvoir d'achat diminue et la consommation des ménages diminue
 - Ces variations du pouvoir d'achat peuvent avoir une influence sur la demande globale adressée aux entreprises et sur le niveau de la production et de l'emploi

Instruments

- **Fiscalité**
 - **Impôt progressif**
 - Impôt dont le taux de prélèvement s'accroît avec l'augmentation du revenu
 - Exemples : l'impôt sur le revenu (IR), l'impôt sur la fortune (ISF)
 - L'impôt progressif exerce un effet important de réduction des inégalités
 - **Impôt proportionnel**
 - Impôt dont le taux est fixe quels que soit les revenus du contribuable
 - Exemples : la TVA, la CSG, la TIPP
 - L'impôt proportionnel sur le revenu n'a aucun effet réducteur d'inégalité
- **Transferts sociaux**
 - **Prestations d'assurance** → Sont versées en fonction du risque social concerné : indemnités de chômage, pensions de retraites etc...
 - **Prestations d'assistance** → Visent à lutter contre la pauvreté et l'exclusion
 - **Prestations universelles**
 - Sont indépendantes des cotisations versées par les bénéficiaires
 - Ex : soins de santé, prestations familiales, aide au logement
- **Services publics**
 - Assurés par des APU, les services publics regroupent un ensemble d'activités qui n'obéissent pas à la logique marchande
 - Le fonctionnement des services publics repose sur 3 principes
 - **Égalité** → Tous les citoyens bénéficient des mêmes services au même coût
 - **Continuité** → Les services publics fonctionnent sans interruption
 - **Adaptabilité** → Les services publics doivent s'adapter aux besoins des citoyens
 - Constituent un moyen important de lutter contre les inégalités et la pauvreté en permettant au plus grand nombre d'accéder à des services essentiels (santé, éducation, logement, justice)